

Image not found or type unknown



Sinistre habitation sans assurance

Par **Brune6969**, le **28/01/2013 à 18:38**

Bonjour,

J ai eu un sinistre chez moi mon plafond c est effondrer, par négligence je n ai pas pris d assurance habitation que dois je faire ? Existe t il des courtier d assurance habitation ?

Cordialement

Par **Lag0**, le **28/01/2013 à 19:00**

Bonjour,

Vous n'aviez, si vous êtes propriétaire, aucune obligation légale de souscrire une multirisque habitation, mais à présent, vous ne pouvez qu'assumer les conséquences de votre choix. Aucune assurance souscrite après coup ne pourra couvrir ce sinistre.